



Fibre optique

pour toute la Lozère, c'est pour bientôt !

L'objectif du projet Très Haut Débit était ambitieux : apporter la fibre optique à tous les Lozériens. En 2023, ce sera chose faite !

Retour sur l'histoire du projet

Le 1^{er} décembre 2017, le Département de la Lozère signait un contrat de Délégation de Service Public (DSP) relatif à la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation du réseau construit et le financement d'un réseau très haut débit de type FTTx. Pour la Présidente et l'élu en charge de ce dossier à l'époque, Henri Boyer, la volonté politique était forte : que chacun puisse bénéficier de la fibre partout et au même prix quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire. Le délégataire choisi pour ce contrat se nomme alors **ALLIANCE THD**, filiale d'Orange Concession. Orange Concession a été créée par le groupe ORANGE pour regrouper tous ses réseaux d'initiative publique.

La signature de ce contrat est intervenue dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes, soit 3 départements : **la Lozère, l'Aveyron et le Lot**, afin d'intéresser un acteur majeur des télécoms et pour augmenter la taille du projet et assurer sa rentabilité.

Afin d'intégrer les communes lozériennes concernées par le déploiement de la fibre, le **Syndicat Mixte Lozère Numérique**, présidé par Robert Aigoïn, a été créé le 14 décembre 2017 et la compétence du déploiement fibre lui a été confiée. Ce dernier est à ce jour composé du Département de la Lozère et de 148 communes (seules les communes de Mende, Pelouse, Badaroux, le Born sont en zone AMII et donc directement déployées par l'opérateur Orange).

Les caractéristiques du contrat de DSP sont les suivantes :

- ▶ Une DSP concessive sur 25 ans.
- ▶ Une couverture intégrale du territoire en 5 ans.
- ▶ 100 % des habitations raccordées avec 59 840 prises à construire.
- ▶ Tous les raccordements réalisés en mode standard.
- ▶ Un réseau activé pour les petits opérateurs FAI et passif pour les plus gros.

De longues négociations ont permis le plan de financement suivant pour la partie lozérienne : **101 M€ d'investissements** estimés (construction et vie du réseau comprise), auxquels on peut également ajouter les réseaux construits par anticipation ainsi que les études préalables et le contrôle des travaux.

La part publique de ces investissements s'élève à 22,7 M€ dont :

- ▶ l'État à hauteur de 14,12 M€
- ▶ la Région Occitanie à hauteur de 3,99 M€

▶ Le Syndicat Mixte Numérique à hauteur de 4,54 M€ (Département de la Lozère 2,27 M€ et Communes membres 2,27 M€).

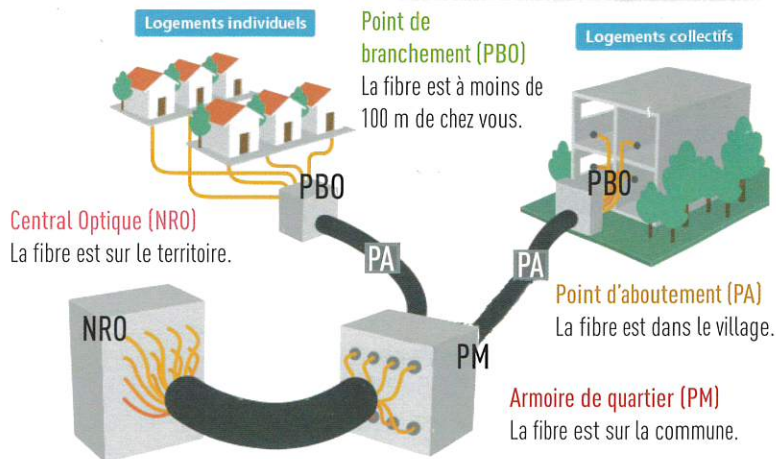
Le reste, soit environ 80% de l'enveloppe, est financé par le délégataire Orange.



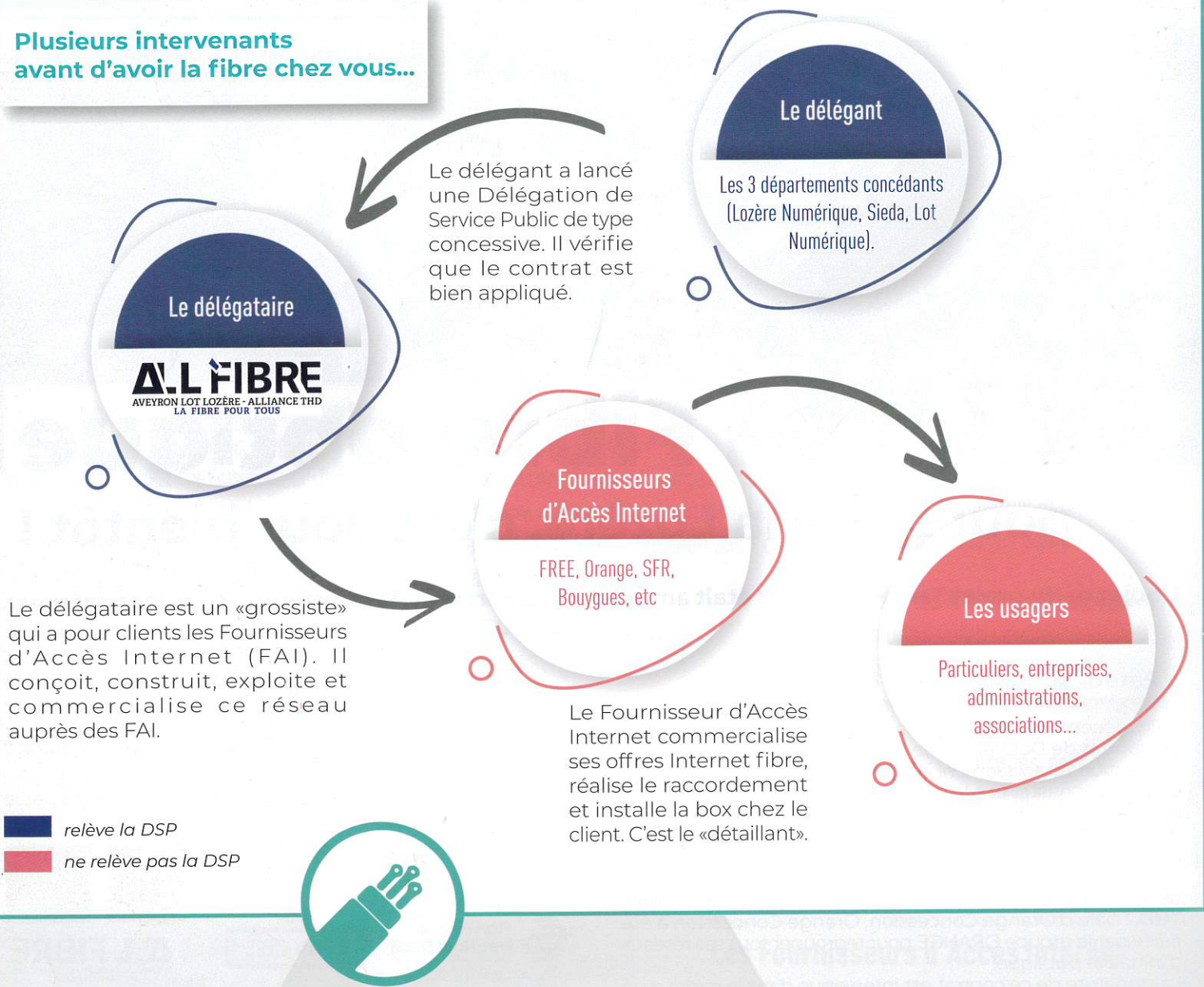
Le calendrier de déploiement a été prévu sur 5 ans et devait donc se terminer fin 2022. Les difficultés rencontrées pendant la période COVID (confinement, problèmes d'approvisionnement,...) ont décalé la fin du déploiement à mi-2023.

Alliance THD construit le réseau au plus près de la maison avec la pose d'un PBO (Point de Branchement Optique), ensuite ce sont les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) présents sur ce réseau qui viennent fournir un service à l'utilisateur. La partie raccordement du PBO jusqu'à l'intérieur de la maison de l'abonné est gérée par le contrat commercial entre l'abonné et son FAI, elle ne dépend pas du contrat de DSP.

L'architecture réseau



**Plusieurs intervenants
avant d'avoir la fibre chez vous...**



1^{er} décembre 2017

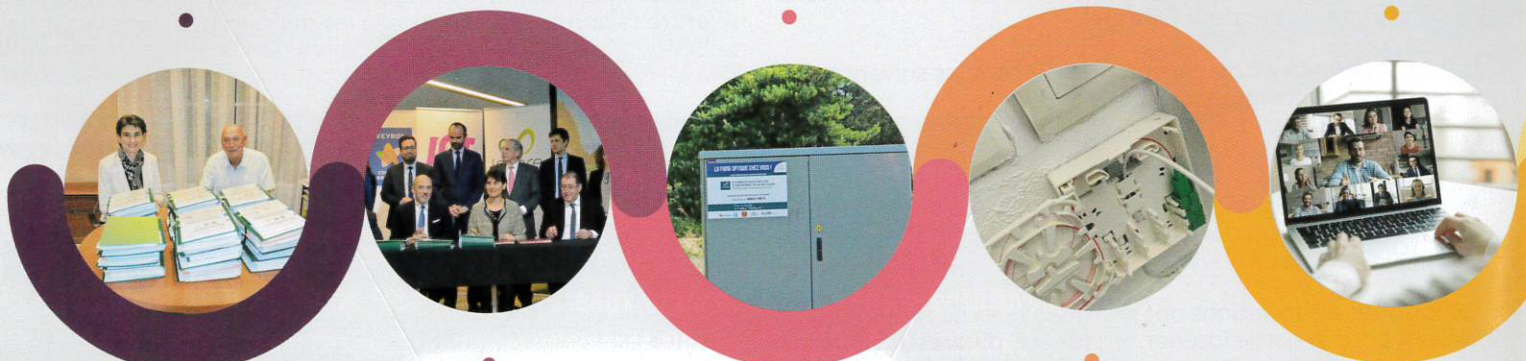
Le Département signe un contrat de Délégation de Service Public avec Orange

Janvier 2019

1^{ère} prise commerciale

Septembre 2021

Plus de 5 000 clients



14 décembre 2017

Création du Syndicat Mixte Lozère Numérique

Juillet 2019

1^{ers} clients

Le déploiement de la fibre en Lozère, c'est...

En moyenne 170 emplois temps plein depuis 2018,

À cela s'ajoutent :

- les techniciens raccordeurs sous-traitants des FAI pour les raccordements finaux, (700 raccordements par mois)
- les équipes chargées de l'exploitation, de la maintenance et de l'extension du réseau
- le pilotage (Alliance, Syndicat Mixte Lozère Numérique)
- les contrôles qualité (Apave, Setics)...

Tout un maillage d'entreprises...

- Spie pour le réseau de collecte.
- 3 entreprises sous-traitantes d'Alliance THD : le groupement Scopelec/Engelvin et Constructel.

Suite à son placement en redressement judiciaire, la société Scopelec a été liquidée en fin d'année. Les zones précédemment attribuées à cette société sont en cours de redistribution entre les entreprises Séva, Engelvin et Constructel.

- De nombreuses entreprises sous-traitantes de rang 2 (OccyFibre, InterCom, Universal Fiber, Fibre TMN, GA Fibre, QUEEN Telecom, BVS, PCE Services, SORELER, RTS, AB15, MM infra, Escotel, CMS, SmartOptic, Altitude, Best Telecom, ...) et pour le TP (Beau TP, Potain Réseaux,...)

La société Engelvin est installée à Mende et l'entreprise Constructel s'est implantée sur la ZA de la Tieule.

Un programme d'Insertion et de Formation...

Plus de 150 000 heures d'insertion réalisées

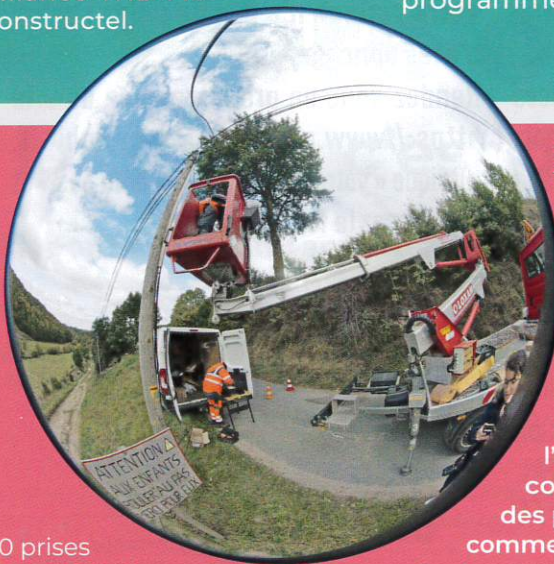
Un objectif de 87 500 heures de formation programmées

La fin du déploiement en quelques chiffres

Les études sont terminées depuis octobre 2022

Au 1^{er} janvier 2023 :

- > Les 33 centraux optiques sont tous en service
- > 241 armoires de quartier (PM) en service sur 242 (reste les Monts-Verts, retard lié à une traversée de voie SNCF)
- > 55 000 prises construites, dont 48 400 prises déjà disponibles à la commercialisation sur 59 840 (80%)
- > 11 500 clients et 1 400 commandes en cours, un taux de pénétration de presque 24% en augmentation constante.
- > Présence de tous les grands opérateurs (Orange, Bouygues télécom, Free et SFR) et d'opérateurs alternatifs (Coriolis, Convergence, Nordnet, ...)
- > Les travaux ont démarré sur les 148 communes concernées (hors zone AMII)



Pour rappel : Plusieurs phases de travaux sont nécessaires avant de pouvoir accéder au service.

1 - les travaux dits de « transport » consistent à connecter le NRO (central téléphonique) à l'armoire qui dessert le quartier (PM ou SRO). Ces travaux réalisés, un délai de 3 mois imposé par l'ARCEP (Agence de régulation des communications électroniques et des postes) est nécessaire avant toute commercialisation.

2 - Les travaux de distribution consistent ensuite en la pose, à moins de 100 mètres de la limite de propriété, des locaux de boîtiers de branchement et à leur liaison au SRO. Là encore, un délai d'un mois est imposé par l'ARCEP avant commercialisation. Sur le site www.allfibre.fr votre habitation devient alors éligible. Ces deux étapes passées, vous pouvez souscrire un abonnement. Le branchement final de votre installation à domicile sera alors réalisé par votre fournisseur d'accès.

Octobre 2021

Plus de 50 % de prises commercialisables

Octobre 2022

Fin du transport, plus de 10 000 clients

Janvier 2023

Plus de 91,9 % de prises construites (+ de 55 000 prises) et plus de 80 % de prises commercialisables.

Courant 2021 et 2022

Arrivée de nouveaux FAI en concurrence en Lozère. Ils rejoignent Orange qui était déjà présent en tant que FAI sur place

Décembre 2022

Fin du déploiement indiqué dans la DSP

Juin 2023

Fin estimée du déploiement suite aux retards dus au Covid



Vous voulez le faire ?

POUR PASSER À LA FIBRE, RIEN DE PLUS SIMPLE : ON VOUS EXPLIQUE



Rendez-vous sur le site <https://www.alliancetreshautdebit.fr> pour vérifier l'éligibilité de votre maison.

Vous avez un POINT VERT sur votre maison : vous êtes donc éligible.

Vérifiez auprès de votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) actuel ou celui de votre choix s'il est présent sur la zone (visible sur son site internet ou via un appel au service client).

- Si celui-ci est présent, vous passez commande directement auprès de ce FAI
 - S'il n'est pas présent, vous pouvez décider d'attendre et de rester sur votre solution internet actuelle ou de changer de FAI.
- Attention, il n'est pas garanti que tous les FAI soient, à terme, présents sur votre zone.*

Votre maison n'a pas de point : vous n'êtes donc pas éligible.

Rendez-vous en première page du site <https://www.alliancetreshautdebit.fr>, rubrique « votre logement n'apparaît pas » et remplissez le formulaire.

Les autres couleurs :

POINT JAUNE : les travaux sont actuellement réalisés dans votre quartier et la fibre devrait être disponible dans les 3 prochains mois.

POINT BLEU : les travaux sont actuellement réalisés dans votre commune et la fibre devrait être disponible dans les 8 prochains mois.

POINT ROUGE : les études sont en cours dans votre commune et la fibre devrait être disponible dans les 11 prochains mois.



En cas de panne ou de difficulté de raccordement, votre fournisseur d'accès est votre seul interlocuteur, puisque vous avez passé une commande (un contrat commercial) avec lui.

En cas de difficultés persistantes et sans réponse du FAI concerné, il est également possible de saisir le délégataire Alliance THD sur son site internet www.alliancetreshautdebit.fr à la rubrique « Contact » en lui indiquant de manière très précise le problème rencontré.

De plus, un certain nombre d'informations, présentes sur le site [Alliancetreshautdebit.fr](http://www.alliancetreshautdebit.fr), sont relatives au déploiement du réseau fibre, dans les différentes rubriques ainsi que les FAQ.

Les Fournisseurs d'Accès Internet aux particuliers

- > Bouygues Telecom
- > FREE
- > Orange
- > SFR
- > CORIOLIS TELECOM
- > NORDNET



Si vous constatez sur le terrain une anomalie quelle qu'elle soit sur le réseau télécom (cuivre ou fibre), qu'il s'agisse par exemple d'une armoire taguée, ouverte, de poteaux ou de câbles cassés...

Le site <https://dommages-reseaux.orange.fr/> est à votre disposition pour signaler ces équipements endommagés afin qu'une réparation puisse être effectuée dans les meilleurs délais.